

Questions orales

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration peut-il nous dire quels effets auront les modifications annoncées récemment sur les réfugiés en général et sur ceux de l'ancienne Yougoslavie en particulier?

L'hon. Sergio Marchi (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de sa question et de l'intérêt qu'il porte à ce sujet.

Outre son rôle de gardien de la paix, que tous connaissent bien à la Chambre, le Canada s'est efforcé du mieux qu'il a pu, par ses politiques en matière d'asile et d'immigration, d'alléger les souffrances des victimes.

En 1992, le gouvernement précédent a prolongé un programme spécial par lequel des visiteurs provenant de l'ancienne Yougoslavie étaient admis au Canada dans le cadre de la politique de réunification des familles. Nous avons accepté de prolonger ce programme jusqu'au mois de juillet de cette année. Quelque 3 000 personnes ont profité de cette mesure. De plus, dans le cadre de la politique de la réunification des familles, nous avons autorisé des personnes à faire une demande à nos bureaux dans l'ancienne Yougoslavie. Quelque 8 500 personnes ont fait une demande.

Par ailleurs, nous avons fixé à 7 300 le nombre de réfugiés parrainés par le gouvernement et porté à 2 400 celui des réfugiés de cette catégorie venant de l'ancienne Yougoslavie; en outre, nous avons fixé une réserve de 400 réfugiés à laquelle nous n'hésiterons pas à recourir si la situation empire dans cette région du monde.

Nous avons bon espoir que la sagesse prévaudra très rapidement.

* * *

[Français]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, nous avons assisté ces derniers jours à l'échec malheureux des négociations commerciales américano-japonaises. Si l'escalade verbale à laquelle nous assistons dégénère en véritable conflit commercial entre les deux pays, il est à craindre que le Québec et le Canada n'en subissent les contrecoups.

Ma question s'adresse au ministre du Commerce international. Le ministre n'appréhende-t-il pas des retombées négatives de ce conflit pour le Québec et le Canada?

[Traduction]

L'hon. Roy MacLaren (ministre du Commerce international): Tout au long des négociations entre les États-Unis et le Japon, nous sommes intervenus, systématiquement et fréquemment, auprès des deux pays, afin de garantir que toutes les mesures commerciales qu'ils envisageraient bilatéralement n'auraient pas de répercussions sur les autres pays du GATT; en d'autres termes, nous avons tout fait pour préserver le principe

du traitement de la nation la plus favorisée dans le cadre de ces arrangements.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, le ministre du Commerce international est d'accord avec notre analyse.

Ma question complémentaire s'adresse au premier ministre. Ne serait-il pas souhaitable qu'il intervienne personnellement auprès du président américain pour lui faire part des intérêts et des inquiétudes du Canada?

[Traduction]

L'hon. Roy MacLaren (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, les discussions auxquelles le député se rapporte sont rompues, comme il le sait probablement, et les Américains agissent unilatéralement pour protéger ce qu'ils considèrent comme étant leurs intérêts commerciaux. Le premier ministre n'a aucune raison d'intervenir dans cette situation.

Nous nous inquiétons surtout de savoir si les États-Unis et le Japon concluraient un accord, ce qui n'est pas le cas, et conviendraient de mesures susceptibles de nuire aux intérêts commerciaux du Canada. La situation ne s'est pas produite.

* * *

LE MUSÉE D'HISTOIRE INDUSTRIELLE

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Les Canadiens se souviendront que l'ex-premier ministre a puisé dans les deniers publics pour faire construire un pénitencier fédéral dans sa circonscription. Récemment, le gouvernement fédéral a contribué 4,5 millions de dollars au financement d'un musée d'histoire industrielle qui sera érigé à Shawinigan, dans la circonscription du premier ministre actuel.

Le premier ministre actuel a-t-il l'intention d'égaliser ou même de surpasser les subventions fédérales que l'ex-premier ministre a versées à sa propre circonscription?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères): Monsieur le Président, permettez-moi de signaler au député que les autorités locales réclament ce projet depuis des mois. En fait, l'administration municipale, la province ainsi que tous les partis politiques du Québec appuient cette initiative à l'unanimité. Il est malheureux que le parti de mon collègue n'ait pas eu de candidats au Québec aux dernières élections, car j'ai l'impression qu'ils appuieraient le projet eux aussi.

• (1455)

Le gouvernement fédéral versera une contribution modeste, par rapport à celles du secteur privé et du gouvernement provincial. Le projet permettra de créer des emplois et d'aménager un centre touristique susceptible d'avoir d'importantes retombées économiques dans toute la région, et non seulement dans la circonscription du premier ministre.